

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 47 (1974)

**Heft:** 1

**Artikel:** Economiser du chauffage : protéger l'environnement

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-127599>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

indemnité convenable, l'expropriation individuelle du sol se justifie s'il n'est pas possible d'assurer d'une autre manière la réalisation des projets que font les communes. Un tiers de la population (34%) est d'avis contraire. L'attitude des gens face à l'expropriation individuelle décidée en faveur de l'intérêt général dépend fortement du degré d'instruction des personnes questionnées. Plus le niveau est élevé, plus marquée est aussi l'approbation donnée à l'expropriation. Les personnes qui ont passé par l'école populaire ou l'école moyenne sont, pour les 48%, favorables à cette dernière, celles qui ont fait la maturité, pour les 70%.

Chez les propriétaires de maisons individuelles, l'opinion est partagée quant à la possibilité de l'expropriation du sol (43% pour, 46% contre), alors que les locataires se prononcent dans un rapport de 2:1 en faveur de l'expropriation.

ASPAN

(Source: Communiqué de presse du Ministère fédéral de la RFA pour l'organisation du territoire, les constructions et l'urbanisme, N° 32-73.)

### **Economiser du chauffage – protéger l'environnement**

Le 8 novembre 1973, la Chancellerie fédérale a présenté un appel du Conseil fédéral priant la population d'économiser le mazout et le carburant.

Cela ne vaut pas seulement pour les autres, mais aussi pour vous. Si vous êtes intéressés à suivre la recomman-

dation du Conseil fédéral, sans renoncer pour cela à votre confort habituel et, en plus, réaliser une économie importante de frais d'exploitation, alors continuez à lire ce qui suit. Sinon, nous vous conseillons de vérifier vos relations avec votre commerçant de carburant.

Exactement quatre semaines avant cet appel du Conseil fédéral et encore avant que la guerre n'éclatât au Proche-Orient, l'Office fédéral de la protection de l'environnement a exprimé la même prière. Le but n'était pas la réduction du combustible, mais une réduction souhaitable de la pollution de l'air et des déchets de chauffe.

Aujourd'hui, l'appel est plus actuel que jamais, car les prix du mazout ont doublé et personne ne sait comment la situation se développera. La rentabilité d'une installation de chauffage est devenue un facteur économique.

Dans les deux appels il est recommandé:

- une température d'appartement de 18 à 22° C est plus salubre à la santé que les valeurs usuelles de 24° C.
- Un degré de moins dans la zone de température indiquée représente une économie de combustible de 10%;
- réduire le chauffage durant la nuit.

Comment se laisse calculer l'économie de combustible? La quantité de chaleur nécessaire au chauffage d'un bâtiment est approximativement proportionnelle à la différence entre la température ambiante et la température extérieure. Cette différence de température (ti-ta) est déterminée d'après les jours de chauffe et les degrés-jours de chauffe.

Pour la Suisse au nord des Alpes les valeurs suivantes sont valables:



CIMENT PORTLAND

CIMENT HAUTES RÉSISTANCES

SULFIX

CHAUX HYDRAULIQUE

ROCHITE

# Meystre

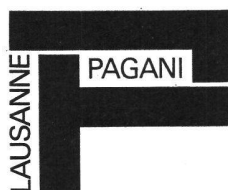
papiers peints

Lausanne  
(021) 20 51 31

Bienne  
(032) 2 38 35

Sion  
(027) 2 23 17

30



Armoires-vestiaires en acier  
Portes métalliques  
Huisseries métalliques  
Fenêtres en acier  
Tablettes de fenêtres  
Grilles caillebotis

## Pagani & fils sa

Constructions préfabriquées en acier

Reposoir 7 Téléphone 021/27 81 81 1007 Lausanne



Venez voir mon exposition,  
demandez un devis  
sans engagement  
ou le prospectus sur

## les cuisines bp

Représentation régionale  
**Georges Lautenschlager**  
Agencements

Avenue de Morges 175-177  
1004 Lausanne  
Tél. 021/25 48 91

environ 210 jours de chauffe (Ht) à une limite de  $t_a = 10^\circ \text{C}$  ;  
environ 3230 degrés-jours de chauffe (Gt), à  $t_i = 18^\circ \text{C}$ .

La différence moyenne de température, nécessitée les  
jours de chauffe au chauffage, résulte de la division :

$$\frac{Gt}{HT} \text{ et donne pour notre acceptation } 15,4^\circ \text{C}$$

Une surchauffe de seulement  $1^\circ \text{C}$  exige une consommation  
additionnelle de

$$\frac{1.100}{15,4} = 6,5\%$$

Mais la consommation additionnelle effective dépasse en  
fait 10%, si la température ambiante ( $t_i$ ) comporte  $20^\circ \text{C}$   
ou plus et si de trop hautes températures ambiantes sont  
abaissées par des fenêtres ouvertes. Et 10% en plus de  
combustible représentent aujourd'hui des frais addition-  
nels triplés par rapport au début de la guerre d'octobre  
au Proche-Orient.

Comment pouvez-vous économiser 25% de combustible  
sans pour cela renoncer au confort habituel?

Prenons comme exemple un appartement de 5 pièces  
avec entrée, cuisine, salle de bains, W.-C., salle à manger  
et 3 chambres à coucher. Les températures de confort  
nécessaires sont les suivantes :

Entrée, cuisine, salle de bains et W.-C.	$18^\circ \text{C}$
Salle à manger	$20^\circ \text{C}$
Pièce de séjour	$22^\circ \text{C}$
Chambres à coucher	$15^\circ \text{C}$

la moyenne arithmétique :

$$\begin{aligned} 4 \times 18 &= 72 \\ 1 \times 20 &= 20 \\ 1 \times 22 &= 22 \\ 3 \times 15 &= 45 \\ \hline &159 \end{aligned}$$

La température moyenne ambiante:  $159:9 = 17,6^\circ \text{C}$

La différence par rapport à la température ambiante  
admise aujourd'hui de  $22^\circ \text{C}$ , réglée par votre commande  
extérieure et ce obligatoirement dans chaque pièce, com-  
porte :

$$22 - 17,6 = 4,4^\circ \text{C}$$

$$\text{Economie: } \frac{4,4 \times 100}{15,4} = 27,6\%$$

Ainsi la preuve est produite; l'économie effective est plus  
grande encore, car, dans ce calcul, il n'a pas été tenu  
compte de la chaleur étrangère gratuite.

Naturellement, cela n'est qu'une valeur approximative qui  
se trouve être plus basse encore dans les grands apparte-  
ments et les maisons monofamilles. Calculez vous-mêmes  
les économies possibles des frais de chauffage pour votre  
maison.

Mais voilà, il est extrêmement difficile d'ajuster ces tem-  
pératures ambiantes avec une vanne normale de radia-  
teur; avant tout, il est impossible de maintenir cette tem-  
pérature constante. Mais si vous équipez vos radiateurs  
de vannes thermostatiques, le problème est résolu de la  
manière la plus simple.

Les thermostats de radiateur ne compensent pas seule-  
ment les influences produites par les variations de la  
température extérieure, mais chaque chaleur étrangère  
pouvant se produire. La chaleur secondaire exerce une  
influence tout au moins aussi grande sur la température  
ambiante que la température extérieure. Les thermostats

**Parcs  
et jardins**  
**Places de sport**  
**Tennis**

**Ch. Lardet**

Paysagiste S. A.

M + F G. P. R.

Avenue du Temple 12  
Téléphone 32 34 21-22  
1012 Lausanne

**Fabrique de volets à rouleau Fribourg S.A.**

1711 Treyvaux

Téléphone (037) 33 14 97



Volets à rouleau  
Exécutions: bois,  
plastique, aluminium

Stores à lamelles  
Exécutions: montage  
à l'intérieur et  
à l'extérieur  
Montage entre  
les verres

**Succursale de Lausanne**

Collonges 19 - Téléphone (021) 25 66 07

de radiateur compensent chaque chaleur étrangère, qu'elle soit produite sur lieu et place par des personnes, par une radiation solaire intense ou un chauffage additionnel (cheminée, éclairage électrique, cuisinière). Cette chaleur étrangère chauffe gratuitement et le thermostat réduit entre-temps l'onéreux chauffage au mazout.

En ce qui concerne l'autre appel de l'Office fédéral pour la protection de l'environnement, «réduire le chauffage durant la nuit», prudence est recommandée.

Réduire oui, mais pas trop. Considérez qu'un trop grand abaissement mène à un fort refroidissement de la maison (murs, planchers, plafonds). Pour obtenir, le matin à nouveau, les températures ambiantes désirées, il faut d'abord compenser la perte de chaleur. Le brûleur marche assez longtemps et la pollution de l'air n'en sera pas moindre; au contraire, elle sera plus désagréable étant plus concentrée, alors que les murs froids ne permettent encore longtemps pas une vraie sensation de confort. Mieux vaut maintenir toutes les pièces durant vingt-quatre heures à une température minimum et cela avec des thermostats de radiateur qui vous permettent d'adapter à tout moment cette température à vos désirs individuels.

Ces thermostats de radiateur ne sont pas chers. Vu les prix actuels des carburants, ils s'amortissent en une seule période de chauffage. Consultez votre installateur ou adressez-nous le coupon de notre insertion dans cette revue. Nous pouvons encore vous donner quantité de renseignements et de recommandations.

Réglez thermostatiquement,  
vous économisez automatiquement!

Werner Kuster SA, Muttenz

CHAUFFAGE - VENTILATION - SANITAIRE

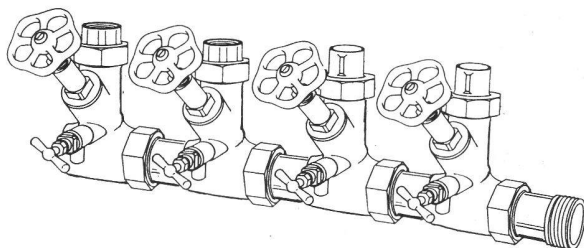
**FRANCIS MASSON SA**

LAUSANNE - Saint-Roch 8 - Tél. 22 66 73

**Le nouveau Kuglotherm 7300:  
une économie d'eau chaude garantie**

Toujours soucieuse d'élargir sa gamme d'articles sanitaires, la Maison Kugler, fonderie et robinetterie SA, à Genève, Zurich et Berne, annonce la création d'un régulateur à température stable par thermostat interchangeable.

Ce nouvel appareil, le Kuglotherm 7300, permet d'obtenir à n'importe quelle heure du jour et de la nuit une eau dont la température constante est maintenue, à choix, à 35, 42, 45, 55 ou 65° C.



Etablissements

**H. Faldy & Fils - Genève**

12, rue de Lyon, tél. 022/44 67 38

Robinetterie sanitaire en gros  
Plonges en acier inoxydable  
Sièges de W.-C. en masse pressée  
Siphons en plomb